



libre²

N°7

bpost

PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

LE MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION DES
ORGANISATIONS DE JEUNESSE LIBÉRALES

LE PACTE D'EXCELLENCE

**NOS OJ
& LEURS PROJETS**

**FOCUS SUR LA
BESACE**

ZOOM SUR LA FESOJ

LIBRE² | NUMÉRO 7 | MAGAZINE TRIMESTRIEL | SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE | WWW.JEUNESETLIBRES.BE

N° d'agrément : P918236 - Bureau de dépôt : Bruxelles X - Jeunes & Libres asbl - Éditeur responsable : Gautier Calomne, Président - Avenue de la Toison d'or 84-86, 1060 Saint-Gilles

L'édito DU PRÉSIDENT



Chère amie, Cher ami,

Voici déjà venu le temps de la rentrée scolaire et avec elle de la sortie du 7ème numéro du *Libre*?. Durant les deux mois d'été, nos organisations membres vous ont proposé leur lot d'activités et de stages en tout genre allant de l'initiation à la danse et à la musique au stage à la mer.

La formation à la citoyenneté passe aussi, dès le plus jeune âge, par ces activités et ces stages qui favorisent l'expression et le vivre-ensemble. Encourageons les jeunes à éveiller leur curiosité et développer leur esprit critique.

Cette nouvelle année académique s'annonce cruciale pour le Secteur Jeunesse avec la phase finale de l'évaluation du décret Organisation de Jeunesse, le renouvellement des agréments ou encore la réforme du décret emploi. Plus que jamais le secteur doit se montrer ambitieux et cohérent dans toutes ses dimensions.

Qui dit nouvelle année scolaire, dit nouveaux projets tels que les ateliers massage, mais aussi nouvelles éditions d'activités telles que la Politics Academy ou encore l'Handistand que vous découvrirez dans ce numéro.

Dans ce *Libre*?, vous trouverez également un article sur le Pacte d'Excellence, un focus sur la Fesoj et une plongée dans l'univers de la Besace.

Bonne lecture et excellente rentrée à tous,

Gautier Calomne
Président

LA CITATION DU TRIMESTRE...

NOTRE ESPRIT
limites N'A POUR
QUE CELLES QUE NOUS LUI
RECONNAISSONS

Napoleon Hill

Jeunes & Libres asbl est une
Fédération d'Organisations
de Jeunesse reconnue par la
Fédération Wallonie-Bruxelles



Si vous voulez contacter l'équipe de Jeunes & Libres

- Gautier Calomne - *Président*
info@jeunesetlibres.be
- Benjamin Cocriamont - *Coordinateur*
benjamin@jeunesetlibres.be
- Renaud Fleusus - *Détaché pédagogique*
renaud@jeunesetlibres.be
- Zoë Delecluse - *Infographiste*
zoe@jeunesetlibres.be
- Jonathan Pfund - *Chargé de communication*
jonathan@jeunesetlibres.be

Dans ce numéro...

- | | |
|--|---|
| <p>3 Jeunes & Libres
- News du secteur et J&L
- Savez vous que ... Le Pacte d'excellence
- Zoom sur ... La FESOI
- Focus sur... La Besace</p> <p>9 La Besace
<i>Apprendre par l'expérience</i></p> <p>10 Délipro Jeunesse
<i>Des nouveautés en milieu scolaire</i></p> <p>11 Fédération des Étudiants Libéraux
<i>Bien s'orienter</i></p> | <p>12 JML
<i>L'apprentissage du Graff</i></p> <p>13 Jeunes MR
<i>L'EVRAS</i></p> <p>14 ReForm
<i>L'éducation à l'environnement</i></p> <p>15 Sida'SOS
<i>La Belgique se couvre de rubans rouges</i></p> <p>16 Agenda</p> |
|--|---|

Retrouvez nous sur
Facebook et LinkedIn

facebook.com/jeunesetlibres
linkedin.com/company/jeunes-&-libres-asbl

QUELQUES NEWS DU SECTEUR

BIENVENUE DANS MA TRIBU

Créé en partenariat avec le Conseil de la Jeunesse, la plate-forme « Bienvenue dans ma tribu » est désormais en ligne. Ce site internet, qui se veut participatif et réalisé sur base de la « Charte de la Citoyenneté » élaborée en 2015, doit permettre aux jeunes de renforcer leur connaissance et leur appropriation des enjeux démocratiques de manière ludique. Des livechat seront prévus avec différents intervenants.

Tout comme le site organisationsdejeunesse.be, il proposera une série d'outils à destination des professionnels du secteur.

NÉGOCIATION BUDGÉTAIRE

Le 11 mai 2016, la Ministre de la Jeunesse informait la CCOJ qu'une enveloppe budgétaire de 493.000€ avait été débloquée pour les Organisations de Jeunesse. Celle-ci venait s'ajouter aux 295.000€ précédemment dégagés par la Ministre. Après trois réunions menées dans un esprit serein et constructif, le groupe de travail mandaté par la CCOJ a pu soumettre à cette dernière une proposition de priorisation de cette enveloppe qu'elle a transmise à la Ministre.

Saluons l'engagement de la Ministre qui a permis de dégager ces moyens pour un secteur qui travaille au quotidien à promouvoir la citoyenneté et le vivre ensemble.

VERS UNE POLITIQUE LOCALE DE JEUNESSE PLUS PARTICIPATIVE

Le 30 juin, se tenait aux Moulins de Beez, le colloque « Vers une politique locale de jeunesse plus participative ». Ce colloque fut l'occasion d'échanger autour de la jeunesse grâce à diverses interventions et de présenter ce projet ayant pour objectif de faire participer directement les jeunes aux projets de société qui les concernent. Anne-Marie Dieu, directrice de recherche de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, s'est penchée sur la participation globale des jeunes au niveau local. Jean-François Guillaume a quant à lui livré un exposé intitulé « Quel sens faut-il donner aux politiques locales de jeunesse? ». Enfin, une présentation du Conseil Consultatif des Jeunes de Charleroi a permis d'illustrer concrètement l'investissement local des jeunes.

Ce colloque marqua également le lancement de l'appel à candidatures qui vise à sélectionner de manière pluraliste les communes wallonnes et bruxelloises qui prendront part au projet. Les résultats de ces projets seront évalués en 2017.

NEWS J&L

Le 21 juin l'ensemble des Organisations de Jeunesse membres de Jeunes & Libres se sont retrouvées à Charleroi pour le traditionnel teambuilding. L'occasion cette année de découvrir Charleroi grâce à un jeu de piste par sms mais également aux membres de nos différentes OJ d'échanger sur leur association et leurs pratiques. Une journée riche en partage et échanges de vues.



► Céline, notre détachée pédagogique, et Zoé, notre infographiste ont décidé de poursuivre leur carrière vers d'autres horizons professionnels. Merci à elles pour leur investissement au sein de la fédération et pour le travail accompli.

► En septembre, Renaud Fleusus est devenu notre nouveau détaché pédagogique. Bienvenue à lui !

Savez-vous que...

LE PACTE D'EXCELLENCE

Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence : de quoi s'agit-il ?

À l'heure de la rentrée scolaire, le paysage du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles se dirige vers une réforme importante. Lancée en juillet 2014, au travers de la Déclaration de politique communautaire, la réflexion sur un Pacte pour un Enseignement d'Excellence est sur le point d'aboutir. Quelles sont les mesures clés envisagées ? Où en est-on ? Qu'en pensent nos OJ ?

1. EN QUOI ÇA CONSISTE ?

Le Pacte d'excellence, fondé sur une large consultation de l'ensemble des acteurs de terrain, se veut un processus participatif.

Durant un an, 12 groupes de travail se sont penchés sur les différents chantiers du Pacte d'excellence. Mené en 4 phases, les discussions ont porté sur les grandes priorités et recommandations pour améliorer la qualité de notre enseignement. Il est ressorti des débats un document synthétisant les différentes propositions discutées.

L'idée est d'initier une vaste réforme qui portera sur les 10 prochaines années.

- Constat de départ :

Malgré un financement au-delà de la moyenne européenne, la qualité de notre enseignement reste encore insuffisante et les résultats de nos élèves aux études PISA doivent nous interpellier. La Belgique est le pays de l'OCDE qui a le taux de redoublement le plus élevé¹. Par ailleurs, les savoirs et compétences sont encore insuffisamment maîtrisés par un trop grand nombre. Notre enseignement doit encore largement progresser en matière d'équité, de performance, de modernité et d'efficacité.

1 En Fédération Wallonie Bruxelles, 55 % des élèves ont un retard scolaire d'au moins un an.

- Mesures clés proposées dans la réforme :

- Allongement de la journée scolaire – insérer plus de temps pour les activités parascolaires (culturelles ou sportives) pendant la journée ;
- Abaissement de l'obligation scolaire de 6 à 3 ans ;
- Rendre le redoublement exceptionnel ;
- Allongement du tronc commun allant de la maternelle jusqu'en 3ème secondaire ;
- Congés de Toussaint et de Carnaval qui passeraient à deux semaines ;
- Gratuité complète de l'école.

- Prochaines étapes :

Les rapports issus des discussions menées au sein des groupes de travail (le groupe central de pilotage a synthétisé cela en un document) sont aujourd'hui en discussion. À l'heure actuelle, nous sommes à la fin de la phase de consultation des acteurs de terrain. Les mesures ne sont pas encore arrêtées et l'étude de l'impact budgétaire est toujours en cours.

Les mesures avancées seront soumises à une analyse d'impact, à la fois sur le plan budgétaire, mais aussi à l'aune de critères d'efficacité et d'équité. Sur base de cette analyse, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles procédera à l'automne prochain à la priorisation des différentes propositions, avant de s'atteler à l'élaboration de plans d'action concrets, voire à la rédaction de nouveaux décrets qui seront soumis au Parlement. Dès lors, l'application effective de ces mesures ne devrait pas se faire avant septembre 2017.

2. LE POINT DE VUE DE JEUNES & LIBRES

Si les objectifs avancés sont ambitieux, certaines mesures posent néanmoins question. Nous nous interrogeons notamment sur l'allongement de la journée scolaire. Est-ce que cette mesure doit permettre aux enfants de faire leurs devoirs à l'école ou s'agit-il d'insérer davantage d'activités parascolaires? Les deux nous semblent difficilement conciliables. Par ailleurs, nous soulignons que les Organisations de Jeunesse devraient occuper un rôle central dans le cadre de cette mesure. Aussi bien pour l'organisation d'école de devoirs que pour les activités parascolaires, qui pourraient former à la citoyenneté, les Organisations de Jeunesse offrent une palette d'activités. Il est donc essentiel d'associer le Secteur Jeunesse aux discussions. A cet égard, nous souhaiterions qu'il soit fait référence dans ce Pacte à la nécessité d'établir des ponts entre l'éducation formelle et non formelle qui est essentielle à nos yeux.

Nous saluons la démarche de consultation de l'ensemble des acteurs concernés, mais espérons qu'il ne s'agira pas d'un effet d'annonce qui tombe à l'eau et qui n'aboutira à rien faute de moyens budgétaires.

Enfin, il reste à voir si les mesures proposées auront réellement le soutien des acteurs de terrain, qui sont les garants de la bonne mise en œuvre de ces mesures. Or, à l'heure actuelle les sondages laissent à penser que la majorité des mesures ne recueille pas le soutien du monde de l'enseignement.

3. LE POINT DE VUE DES OJ



Chez Délipro Jeunesse, nous pensons avoir un rôle à jouer pour épauler les écoles dans les défis qui les attendent dans le cadre du Pacte d'excellence. D'une part, en termes d'aide à la réussite, d'échange de savoirs, de méthodologie et de connaissance de soi. D'autre part, par une présence de terrain autour de projets ambitieux, en éducation aux médias et à la citoyenneté. L'ouverture au monde, à la culture, la compréhension des enjeux d'une société qui va de plus en plus vite, le vivre-ensemble, virtuel ou pas, ne peut s'envisager autrement.



Pour la FEL, le Pacte pour un enseignement d'excellence part d'une intention louable et nécessaire. En effet, l'enseignement obligatoire doit indéniablement s'adapter au 21ème siècle. L'éducation au numérique reste pratiquement absente des programmes scolaires, et les budgets actuellement dégagés

pour l'achat de matériels informatiques restent largement insuffisants. Le rythme scolaire doit également être revu dans une société où désormais les deux parents travaillent. L'enseignement technique et professionnel doit être revalorisé.

Toutefois, malgré ce constat fort, les réformes semblent restées incrémentales. Il est question de rallonger les journées de 1 heure ou 1h30. Il ne s'agit là que d'une réformette qui actera une réalité bien connue de milliers d'enfants et de parents. Pourquoi ne pas envisager un véritable changement de la journée scolaire, comme nous l'avons dernièrement plaidé, inspiré du modèle scandinave si souvent pris en exemple, et ce même par notre Ministre, avec des périodes de cours entrecoupées par des activités extra-scolaires?

La Ministre Schyns entend également favoriser la formation en alternance. La FEL soutient ardemment cette formule mixant l'école et l'expérience professionnelle dont la formule presque magique n'est plus à démontrer en Communauté germanophone, en Allemagne ou encore en Suisse. Cependant, à côté de l'instauration d'un véritable enseignement en alternance, il est question d'étendre le tronc commun jusqu'à la 3ème secondaire voire la 4ème à terme. Selon nous, ce choix va une nouvelle fois à l'encontre des filières techniques et professionnelles, étant donné qu'elles continueront à faire office de voie de relégation pour ces «élèves en difficulté». Pour la FEL, l'optique doit précisément être inverse, l'enseignement technique et professionnel doit être privilégié aussitôt que possible.

Néanmoins, étant donné que nous ne sommes qu'aux supplications politiques, nous laissons le bénéfice du doute au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et nous osons espérer que le Pacte d'Excellence sera véritablement digne de son nom.



On ne peut pas nier que l'idée d'un « Pacte d'excellence » est une bonne chose pour l'Enseignement francophone. On y retrouve, d'ailleurs, des pistes de réflexion intéressantes comme le renforcement de la formation par alternance, la mise en valeur de l'esprit d'entreprendre ou encore l'intégration du numérique. Quelques lignes jaunes des Jeunes MR ont toutefois été franchies : nous ne soutenons pas l'allongement du tronc commun ou les journées scolaires jusqu'à 18h. Mais ce « Pacte » reste, à l'heure actuelle, un cahier de bonnes intentions, non-budgétisées. Quelles propositions le Gouvernement PS-cdH va-t-il réellement garder? Ce sera à ce moment-là qu'il faudra juger sur pièce.



FESOJ

LA FÉDÉRATION DES EMPLOYEURS DU SECTEUR DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE, DES FÉDÉRATIONS DE CENTRES DE JEUNES ET DU TOURISME SOCIAL

A quoi ça sert ?

La FESOJ, créée en 1991, est une organisation patronale active dans le secteur socioculturel et est affiliée à la Confédération des employeurs du secteur sportif et socioculturel (CESSoC). Elle est née par la volonté d'employeurs du Secteur de la Jeunesse (Organisations de Jeunesse et Centres de Jeunes). Elle s'adresse à ces associations dans leur dimension d'employeurs, proposant un soutien à la gestion et au développement de l'emploi et contribuant à la professionnalisation du secteur. Elle a la spécificité de regrouper les associations travaillant au bénéfice de publics jeunes œuvrant en Wallonie et/ou à Bruxelles.

Ses missions consistent à :

- Organiser, développer et pérenniser l'emploi dans les associations de jeunesse et de l'enfance;
- S'investir pour les politiques de l'emploi;
- Définir et exprimer des positions communes et élaborer toute proposition nécessaire à la promotion et à la défense des organisations représentées en qualité d'employeurs du secteur socioculturel;
- Développer des outils d'information et de formation en vue de permettre la professionnalisation des employeurs;
- Œuvrer dans une perspective fidèle aux valeurs associatives.

Composition

La FESOJ affine toute association sans but lucratif non marchande active dans le Secteur de la Jeunesse et relevant d'une des sous-commissions paritaires 329 du secteur socioculturel.

Aujourd'hui, la fédération compte plus de 200 organisations affiliées pour près de 1.200 emplois équivalents temps plein parmi ses membres. Il s'agit principalement d'Organisations de Jeunesse et de Centres de Jeunes reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles mais aussi d'associations actives dans le domaine de l'accueil extra-scolaire (Ecole de devoirs, stages thématiques, animations, etc).

Les Membres sont réunis au sein de l'Assemblée générale. Cette instance est souveraine et décide notamment des orientations générales de l'Association qui devront être mises en oeuvre par le Conseil d'administration.

Enjeux

Parmi les grands dossiers actuellement en discussion sein de la FESOJ, citons notamment :

- La réforme du dispositif APE ;
- La réforme du décret sur l'emploi socioculturel ;
- La réforme du dispositif ACS ;
- La dotation du Fonds Maribel.

Source : www.fesoj.be/

Focus sur ...

LA BESACE

PRÉSENTATION DE L'OJ

L'ASBL Besace, qui existe depuis 1974, est une Organisation de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Son siège social se trouve à Bruxelles mais elle possède également une antenne liégeoise et une vingtaine de sections locales. Elle offre ses services à travers toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le but de la Besace est d'amener les jeunes à comprendre la société dans laquelle ils évoluent en leur donnant les clés pour affronter les défis du présent comme de l'avenir.

L'équipe d'animation diversifie ses champs d'action par des animations socioculturelles, pédagogiques, d'éducation permanente, de sensibilisation, de citoyenneté, des formations ou encore des échanges internationaux.

Cheval de bataille : donner aux jeunes des clés de compréhension pour devenir acteur de leur avenir.

Thèmes prioritaires : la citoyenneté, l'entrepreneuriat, l'environnement, la culture.

Public cible : les jeunes en général avec une attention particulière à un créneau peu touché : ceux qui sont sur le point de se lancer dans la vie active.

Le petit + de la Besace : la mise en situation, les espaces d'échanges et de rencontres prévus dans chaque activité.

ACTIVITÉS

Un des projets phare de la Besace est le concours de la « Vitrine de l'Artisan » qui mobilise chaque année de nombreux artisans de notre pays afin de sensibiliser les jeunes aux métiers de l'artisanat. Le succès de ce projet a des répercussions sur d'autres et la Besace envisage aujourd'hui d'utiliser le savoir-faire acquis durant les différentes éditions de la Vitrine de l'Artisan pour développer de nouveaux projets tels que « Artisan du bout des doigts » davantage orienté vers les demandeurs d'emploi.

En outre, la Besace est également très présente dans les écoles et collabore régulièrement avec des écoles primaires pour mettre en place différentes activités. Parmi celles-ci, nous retrouvons « Ecoles Zero Watt » qui a pour objectif de sensibiliser les jeunes à une consommation responsable ou encore « Handistand », un outil de sensibilisation à la personne handicapée (voir l'article à ce sujet à la page 9).

La Besace organise également, chaque année, des formations en management associatif à destination des jeunes qui désirent se former sur le sujet. Ces formations, qui traitent des thématiques différentes chaque année, offrent l'occasion de rencontrer d'autres acteurs associatifs pour échanger sur les problèmes rencontrés ou les bonnes pratiques.

RENCONTRE AVEC NATHALIE SCHAAR, CHARGÉE DE PROJETS DE LA BESACE

Peux-tu me décrire en quelques mots les contours de la fonction de chargée de projets au sein de la Besace ?

Notre ASBL s'organise autour de deux bureaux, un à Bruxelles et un à Liège. Pour chaque projet nous définissons un responsable mais nous travaillons toujours à plusieurs et utilisons au maximum les compétences de chacun. Pour ma part, je m'occupe davantage de la Vitrine de l'Artisan et d'Associatif par exemple, mais je suis aussi amenée à collaborer sur les autres projets en fonction des besoins.

Quelles sont les difficultés auxquelles ton OJ est confrontée au quotidien ?

Une première difficulté a trait au type de public que nous visons. Il n'est pas toujours simple de parvenir à le toucher directement. Une seconde difficulté, inhérente au décret Organisation de Jeunesse, concerne l'implication des jeunes dans l'initiation-même de nos projets. Le décret nous demande de faire en sorte que l'impulsion vienne des jeunes, mais nous ne sommes pas une maison de jeunes, nous ne disposons par exemple pas d'un local où les jeunes pourraient se retrouver. Pour répondre à cette difficulté, nous utilisons souvent nos relais locaux (autorités publiques, antennes locales, interlocuteurs privilégiés, ...) et multiplions les moments d'échanges et de rencontres.

Quel est le principal atout de la Besace pour former des jeunes CRACS ?

Le principal atout dont nous disposons, comme évoqué plus haut, se trouve dans les pratiques de mises en situation que nous développons dans chaque projet. Cela permet aux jeunes d'être impliqués directement et d'éveiller leur CRACS attitude. Les échanges que nous suscitons permettent aussi une confrontation d'idées qui amène à la réflexion.

Par ailleurs, l'expertise que nous avons progressivement développée sur toute une série de thématiques comme l'environnement, l'esprit d'entreprendre, le devoir de mémoire, etc. constitue également l'un de nos principaux atouts.

Quels sont les principaux défis qui attendent la Besace dans le futur ?

Un des principaux défis qui nous attend est la nécessité de redynamiser nos sections locales. Celles-ci fonctionnent de manière relativement autonome et nous souhaitons davantage renforcer nos liens avec elles.

Un autre défi sera de poursuivre sur la voie que nous avons prise, continuer à s'ouvrir à de nouveaux publics.

Enfin, nous chercherons à adapter notre méthode face à des nouvelles thématiques qui émergent telles que le radicalisme ou l'immigration par exemple.

ASBL Besace

Avenue de la Toison d'Or, 84-86
1060 Bruxelles

Tél : 02/500 50 70

Fax : 02/500 50 71

asbl@besace.be

Des mises en situation pour apprendre par l'expérience

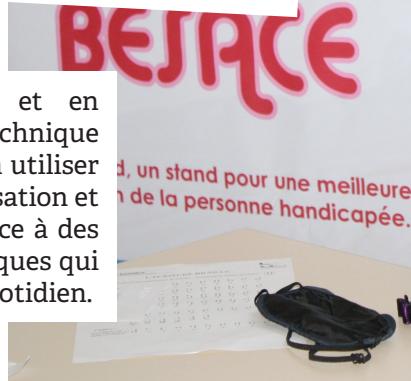
Apprendre en s'amusant et en expérimentant ! C'est une technique que l'ASBL Besace cherche à utiliser dans sa mission de sensibilisation et d'information des jeunes face à des problématiques ou thématiques qui prennent place dans leur quotidien.

LES BIENFAITS DE L'APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE

Tout d'abord, en quoi consiste ce type d'apprentissage ? Il peut être défini comme un apprentissage par l'exploration, l'expérience, la création, la découverte, la mise en relation et l'interaction avec le monde qui entoure les enfants, tout comme les adultes. Moins structuré que le cadre scolaire, il va amener le participant à penser de manière autonome et à entrer en contact avec la réalité. L'apprentissage par l'expérience amène également à comprendre une situation, qui peut paraître abstraite au départ, parce qu'on ne la connaît pas, grâce à une expérience concrète et directe.

UN OUTIL DE SENSIBILISATION À LA PERSONNE HANDICAPÉE

C'est ce que nous avons cherché à reproduire avec notre Handistand, un stand de mise en situation et de sensibilisation aux personnes moins valides afin de faciliter leur intégration dans la société et de démystifier leur image. La méconnaissance de l'autre peut parfois amener à une certaine peur, alors que la différence est source de richesse et crée notre identité à tous. Interpellée par des jeunes confrontés à la problématique et par une volonté politique de rendre les lieux publics accessibles aux personnes à mobilité réduite, l'ASBL Besace a développé au fil du temps un outil de sensibilisation qui permet à toute personne valide de se mettre en situation de handicap, qu'il soit moteur, visuel, auditif ou mental. Pour démystifier la personne handicapée, pour supprimer la pitié ou la peur que la plupart des gens ressentent à l'égard du handicap, l'objectif principal du Handistand est de sensibiliser aux conditions d'une autonomie maximum de la personne handicapée, comme n'importe quel autre citoyen, dans tous les aspects de la vie en société.



BESACE
ASBL

4 MISES EN SITUATION POUR 4 TYPES D'HAN-DICAP

> Mise en situation de handicap visuel

Les yeux bandés, le participant doit associer des sons, des formes, des matières, retrouver des odeurs, des objets semblables, replacer des objets par taille... A l'aide d'une canne blanche, la personne valide doit se rendre à un point précis en évitant les obstacles du quotidien.

> Mise en situation de handicap moteur

En chaise roulante, le participant doit effectuer des gestes basiques du quotidien : ouvrir une porte, monter sur un trottoir, accrocher sa veste au porte-manteau, ramasser un objet par terre...

> Mise en situation de handicap auditif

Grâce à la langue des signes et à des mimes, chercher à faire comprendre un mot sans émettre le moindre son.

> Mise en situation de handicap mental

Plus difficile à mettre en situation, il est toutefois possible de comprendre les difficultés rencontrées par des jeux dont les consignes ont été rendues très difficiles à comprendre...

Notre expertise dans ce type d'animations nous prouve que les jeunes ne ressortent pas indifférents de ces mises en situation, chacun pouvant confronter sa propre expérience au vécu des difficultés d'une personne moins valide. Nous sommes convaincus que cette approche fait partie intégrante de la construction du savoir des jeunes.

www.besace.be

Connectés dans le réel aussi !

Entamer une nouvelle année scolaire, c'est être confronté à de nouvelles dynamiques de groupe, c'est vivre des expériences nouvelles, c'est apprendre le vivre-ensemble.

Sensible à ces thématiques, Délipro Jeunesse offre une palette de modules d'animation autour de l'éducation à la citoyenneté et aux médias. Mais pas seulement. Depuis peu, nous proposons le massage en milieu scolaire ainsi que l'animation d'espaces de paroles régulés.

A l'ère du cyberharcèlement, le massage en milieu scolaire permet de rentrer directement en contact avec autrui, pour le replacer dans la réalité. Après l'avoir expérimenté lors des stages, Délipro Jeunesse le propose désormais en milieu scolaire. Un moment de confiance que les enfants s'accordent les uns les autres, véhicule de paix, d'ouverture au monde et aux autres.

Partager un massage lors d'un rituel quotidien est l'occasion de mesurer les limites spatiales, corporelles, émotionnelles et sociales. Le massage, c'est un outil pour soulager, consoler, stimuler, relaxer, aider à se concentrer, communiquer.

DES ATELIERS QUI APPRENNENT LES GESTES ET ATTITUDES DE BIENVEILLANCE, TOUT EN RENFORÇANT LA CONFIANCE EN SOI.

D'autre part, parce que notre mission en tant qu'OJ est de former des CRACS, nous sommes sensibles à la problématique de la violence à l'école, qu'elle soit virtuelle ou vécue dans le réel.

C'est ce qui nous a poussés à imaginer une solution qui inclut l'animation d'espaces de paroles régulés. La parole permet en effet de désamorcer les situations de crise et de gérer les conflits, de cheminer avec les jeunes, de permettre l'inattendu, le dialogue, l'ouverture. Mais pour être constructive, elle ne peut être reçue que dans des conditions rigoureuses, et c'est ce cadre que nous aiderons à mettre en place.

Ces moments seront l'occasion de créer ou recréer une cohésion de groupe grâce à l'apprentissage des émotions et au dialogue sans agressivité. Par la recherche collective de pistes et de solutions, chacun pourra faire entendre sa voix et trouver les mots pour le dire. **Les espaces de paroles régulés : une façon de stimuler l'intelligence émotionnelle et collective.**

Eduquer, explorer, promouvoir : quels que soient les thèmes abordés ou les sujets d'actualité, les valeurs véhiculées lors de nos modules sont des ancrages indispensables pour les citoyens de demain.

L'équipe déborde de projets, d'énergie et d'idées pour cette rentrée!

▪ www.deliprojeunesse.be



Le premier pas pour réussir les études supérieures : s'orienter en connaissance de cause



En cette rentrée académique, les pensées qui reviennent le plus régulièrement dans la tête des nouveaux étudiants sont : « Ai-je fait le bon choix pour mes études ? », « N'aurais-je pas plutôt dû m'orienter vers telle filière ? », ou encore « Dans quelles études pourrais-je bien me lancer ? ».

Ces questions qui angoissent de nombreux étudiants dès la rhéto sont évidemment légitimes étant donné que le choix posé par le jeune adulte risque de conditionner sa future carrière professionnelle. Pourtant, le manque d'informations, d'ouverture et de connaissance de soi-même mènent certains étudiants à se lancer dans la mauvaise voie. Aujourd'hui, les conséquences d'une mauvaise orientation sont parfois dramatiques : découragement et démotivation, perte de confiance en soi, échecs répétés voire abandon des études.

Forte de ces constats, la FEL plaide pour l'instauration de **tests d'orientation obligatoires mais non contraignants**, afin d'offrir à tous les élèves du secondaire une orientation de qualité et une réelle perspective dans le choix de leurs futures études. Ce test s'articulerait autour de deux niveaux : une première **partie écrite** dans laquelle l'élève dresse son profil et répond à un questionnaire d'orientation. La deuxième partie consisterait en un **entretien oral avec un conseiller d'orientation** qui se base sur les informations contenues dans la partie écrite. Ce conseiller, issu d'un organe d'orientation présent dans chaque établissement de l'enseignement supérieur, discutera avec les futurs étudiants de leur choix d'orientation.

Alors que pour les **filiales devant être régulées** telles que les études de médecine et de vétérinaire, la FEL se positionne en faveur d'un **examen d'entrée contraignant** cette fois-ci et ce avant la première année étude donc. Selon nous, le Ministre Marcourt va dans la mauvaise direction en décidant d'instaurer un concours en fin de première année. Cette solution de régulation ne va aucunement améliorer la qualité de notre enseignement. Les auditoriums trop petits et les élèves qui doivent suivre les cours sur grand écran seront toujours

d'actualité. De surcroît, la situation la plus problématique avec cette proposition se situe au niveau des étudiants ayant réussi leur année mais qui ne sont pas lauréats. En effet, ceux-ci auront suivi une première année universitaire de labeur, d'espoir pour in fine se voir refuser l'accès à la 2ème année d'étude faute de place et non faute de maîtrise de la matière.

La FEL invite donc le Ministre à revoir ses positions et à envisager l'instauration d'un examen d'entrée pour ces filières. Nous proposons de mettre en place deux sessions d'examen : l'une en juin, l'autre en août pour ceux qui auraient échoué au premier test. Nous plaillons également pour l'instauration de cours gratuits durant les vacances d'été servant aux élèves qui souhaitent se préparer au mieux pour cet examen. En cas de second échec en septembre, les futurs étudiants pourraient **soit se réorienter, soit bénéficier d'une année propédeutique** qui revoit les bases de la matière en profondeur.

Pour finir, la FEL soutient vivement les écoles secondaires organisant des sessions de rencontres entre élèves et anciens étudiants comme professionnels afin de les aider dans leur future orientation. À travers des témoignages, des partages d'expérience et des conseils, les élèves auront l'opportunité de se confronter aux difficultés que rencontrent les étudiants et à la réalité professionnelle de leurs aînés. Nous mettons aussi l'accent sur la valorisation de toutes les filières confondues, notamment les filières professionnelles, dont les formations en alternance, lors de ces rencontres entre élèves et anciens. À ce titre, il est important d'intégrer la découverte du monde professionnel durant les années du secondaire. Donnons par exemple le goût de l'entrepreneuriat aux jeunes.

Nous insistons également sur l'**instauration de séances d'information dès la 4ème année de secondaire** informant sur les liens entre les options que l'élève choisit pour ses deux dernières années et son choix d'étude pour la suite.

Et si j'étais un graff ?

Les jeunes de Tournai ont demandé le soutien de nos animateurs pour se lancer dans une nouvelle aventure, l'apprentissage du Graff. Nous vous invitons à découvrir leur projet très prometteur, ci-dessous.

Dans le cadre du programme objectif 2 « Expressions Jeunes » de la Fédération Wallonie Bruxelles, la régionale des JML de Tournai a mis sur pied un projet intitulé : « Et si j'étais un graff ? ». Ce projet a été initié par un groupe de jeunes de 12 à 18 ans qui participaient déjà à une de nos activités de Géocaching. Lors de cette activité de Géocaching, les jeunes ont été confrontés à l'univers du graffiti et en ont discuté.

Lors de ce débat, les jeunes ont abordé notamment les questions suivantes :

- Le fait d'avoir le droit ou pas de faire ça n'importe où ?
- Existe-t-il une différence entre Graffiti et Tag ?
- Quelles sont les précautions à prendre pour l'environnement et leur santé ?
- Est-ce un art reconnu ?
- Existe-t-il des « vrais » artistes dans notre région ?

Ils donc ont décidé d'aller plus loin qu'une discussion et qu'un partage

d'avis personnels. En effet, ces jeunes désirent en savoir plus, avoir la possibilité de pouvoir rencontrer des artistes qui pourraient leur en apprendre plus sur cet art et pouvoir s'y essayer. Tous ont déjà beaucoup d'idées derrière la tête et imaginent déjà leurs œuvres d'art.

Dès la fin de l'été, les jeunes ont mis en place un atelier mensuel durant la période scolaire pour apprendre les diverses techniques et courants du graffiti, mais aussi un stage durant les congés d'été afin de pouvoir plonger à 100% dans le graffiti et leur permettre de mettre en place un projet plus important.

Ils découvrent également le graffiti mais aussi le tag qu'ils associent plus à la typographie. Pour arriver à leurs objectifs les jeunes ont sollicité 2 artistes locaux et sont appuyés dans leurs démarches par l'une de nos animatrices.

Les jeunes ont donc pris la décision de tenter de les contacter pour voir s'il était possible de mettre en place quelque chose de similaire pour eux !

Cette aventure se terminera par une exposition des œuvres réalisées au cours de l'année.

Une organisation des JML de Tournai (Hainaut-Ouest)

Contact : cel413@mhlo.be

069/343 803



Education à la vie relationnelle et affective (EVRAS)

Recommandations de la Sous-Commission Citoyenneté

LA SOUS-COMMISSION CITOYENNETÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La **Sous-commission Citoyenneté de la CCOJ, présidée par Gwenaëlle Williot, Première permanente des Jeunes MR**, est une structure qui rassemble les 5 Organisations de Jeunesse politiques reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour **mener des actions de sensibilisation à la participation citoyenne, à la démocratie et à la lutte contre l'extrémisme**.

La **Plateforme Apprentis-Citoyens** (organisation de débats dans les écoles secondaires) est **l'une des actions les plus connues de cette Sous-commission**.

POURQUOI AVOIR CHOISI DE SE PENCHER SUR LA PROBLÉMATIQUE DE L'EVRAS ?

En octobre 2015, la Sous-commission s'est penchée sur la problématique de l'abaissement de la majorité sexuelle en Belgique et a constaté qu'une des principales causes de la fracture Nord-Sud (la vision flamande est plutôt favorable à cet abaissement dans une majorité des formations politiques) résidait dans la différence d'application de l'éducation sexuelle en Fédération Wallonie-Bruxelles (EVRAS) par rapport à la Région flamande (Relationele en Sexuele Vorming, RSV).

Fort de ce constat, la Sous-commission a pris la décision de travailler en profondeur sur des recommandations relatives à l'application de l'EVRAS dans l'Enseignement francophone, sachant que la vie relationnelle dans toutes ses dimensions fait partie intégrante de la citoyenneté.

Ce travail d'une année s'est décliné en plusieurs étapes : un ciné-débat sur le thème de l'EVRAS ; une consultation des professionnels de l'enseignement ; une table-ronde.

NOS RECOMMANDATIONS

La Sous-commission recommande, entre autres, trois actions très concrètes pour améliorer l'EVRAS :

1. LA CRÉATION DE CELLULES EVRAS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La Sous-commission recommande la **mise en place de « Cellules EVRAS »** au sein de chaque établissement scolaire, composées de volontaires issus du personnel enseignant et reconnues par les PO, en étroite collaboration avec les CLPS et, par conséquent, les Points d'Appui EVRAS existants. Ces derniers serviraient à établir le lien entre les Cellules EVRAS et les acteurs actifs en la matière (PMS, PSE, AMO, CPF, OJ, ...). Elles seraient en charge de la coordination

de l'EVRAS au sein de l'établissement scolaire, devraient avoir une vision globale de l'ensemble des acteurs EVRAS actifs au sein de l'établissement mais devraient également pouvoir mettre en place un plan global d'actions réparti sur l'ensemble du cursus scolaire de l'étudiant. Elles feraient office de référent pour les autres professeurs et seraient formées à gérer les crises internes qui touchent directement à l'EVRAS.

2. LA MISE EN PLACE D'UN LABEL EVRAS POUR LES ACTEURS DE TERRAIN

De par sa fonction, le professeur doit rester dans un **rôle de médiateur** et l'EVRAS doit être traitée en priorité par des **intervenants extérieurs**. Pour cela, il est nécessaire d'établir un **listing officiel de « l'offre EVRAS »** ainsi qu'un **label** de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui reconnaît les associations qualifiées pour donner l'EVRAS dans les écoles.

3. L'INSTAURATION D'UN CADASTRE INSTITUTIONNEL COMMUN, CHAPEAUTÉ PAR LES POUVOIRS PUBLICS

La Sous-commission en appelle à la mise en place d'un **cadastre commun et institutionnel pour tous les acteurs EVRAS, sous le même logiciel**, reprenant le volume de l'ensemble de leurs activités sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les PAE ont d'ailleurs déjà entamé les grandes lignes de ce processus.

Nous encourageons les pouvoirs publics à utiliser au mieux les dispositifs déjà existants afin d'assurer une généralisation et afin que chaque enfant soit égal face à l'EVRAS.

De plus, la Sous-commission estime que l'EVRAS doit être plus **transversale** et doit concerner tous les élèves, de l'**Enseignement maternel, primaire et secondaire**. Il est évident que les thématiques abordées avec l'enfant doivent être **appropriées à son âge et ses besoins spécifiques** ; les premières années toucheront bien plus à l'« affectif » alors que les sujets liés à la sexualité arriveront bien plus tard dans son parcours scolaire.

▪ www.jeunesmr.be

POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.APPRENTIS-CITOYENS.BE
CONTACT :
GWENAËLLE WILLIOT – PRÉSIDENTE
GWENAELLE@JEUNESMR.BE

Jeunes
MR

L'importance de former nos jeunes à l'éducation relative à l'environnement

Aujourd'hui, nous entendons de plus en plus parler du réchauffement climatique et des conséquences néfastes de notre surconsommation pour la planète. Le jeune est de plus en plus sensibilisé à cette problématique et ce à travers l'éducation relative à l'environnement. Mais en quoi consiste exactement cette éducation chez nos jeunes et comment peut-elle les aider à devenir des CRACS (citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires) ?

L'éducation relative à l'environnement vise trois objectifs : l'environnement, l'éducation et la pédagogie. Le premier aspect a pour but de trouver des solutions qui permettent de faire cohabiter l'homme et l'environnement le plus harmonieusement possible. La deuxième finalité permet à chacun de s'épanouir à travers ses relations avec la nature. Et le troisième point aborde l'accès à une éducation plus compréhensible de la complexité du monde et des besoins des sociétés contemporaines.

A travers ces trois buts, nous essayons de permettre aux jeunes de devenir acteurs à leur échelle. En effet, il est plus que nécessaire de réagir et de faire en sorte de préserver notre environnement qui est de plus en plus malmené par cette société qui impose la surconsommation et dénigre le réemploi. Pourquoi réutiliser alors que les grandes enseignes proposent du neuf à prix imbattable et qu'internet vous donne une facilité à acheter nouveau sans bouger de votre fauteuil à des prix dérisoires.

Pour sensibiliser les jeunes à cette problématique et leur permettre de lutter contre la tentation de l'achat compulsif et éphémère, de plus en plus de magasins de seconde main ouvrent leurs portes aux quatre coins de la Wallonie. Prenons par exemple les Ressourceries, ces sociétés valorisent nos encombrants et leur permettent d'avoir une seconde vie. Grâce à ces entreprises, nous pouvons passer de 70 pourcent d'encombrants incinérés à seulement 10 pourcent. Les 90 pourcent restant

seront soit réutilisés, revendus, valorisés ou encore en dernier recours recyclés.

C'est en visitant ce type de société que les jeunes seront sensibilisés au réemploi et prendront conscience qu'il est possible de se meubler à moindre coût évitant la surconsommation et en faisant « une fleur » à l'environnement. En bref, nous pouvons leur faire découvrir que le réemploi peut être chic et pas cher.

Mais respecter l'environnement ne se résume pas au réemploi. En effet, il faut faire prendre conscience aux jeunes que c'est à travers des gestes de la vie quotidienne qu'ils contribueront à un avenir plus sain. Comme par exemple, leur apprendre à réduire leur gaspillage alimentaire, leur consommation d'électricité, d'eau ou bien encore de gaz. Cet apprentissage peut se faire à travers des animations ludiques ou des réalisations de projets jeunes plutôt qu'à travers des leçons théoriques données de manière magistrale dans un cours traditionnel. La pédagogie du projet implique le jeune affectivement et le relie à des perspectives plus vastes, notamment au niveau personnel et social. L'impact est donc logiquement beaucoup plus fort.

C'est dans ce cadre que les Organisations de Jeunesse ont un rôle très important. Elles permettent aux jeunes de développer des projets innovants sur cette thématique et d'acquérir des gestes quotidiens qui réduiront leur empreinte écologique.

■ www.reform.be



La Belgique se couvre de rubans rouges : une multitude de projets !



VIH/SIDA : Les dernières avancées !

Depuis le début des années 1980, le VIH/SIDA n'a cessé de faire parler de lui. Malgré les avancées médicales, on ne peut toujours pas guérir du VIH/SIDA... mais on peut vivre avec. Aujourd'hui, les traitements permettent de diminuer les risques d'apparition du stade SIDA, d'augmenter l'espérance de vie et de rendre la charge virale d'une personne séropositive presque indétectable, permettant de ne plus transmettre le virus.

Le VIH/SIDA se transmet principalement par relations sexuelles non protégées. En effet, la transmission de la mère à l'enfant a pratiquement disparu en Belgique et la prévention en réduction des risques chez les usagers de drogue semble porter ses fruits. Il reste que chaque jour en moyenne, en Belgique, 3 personnes sont détectées positives au VIH/SIDA. Si le préservatif reste l'un des moyens de protection les plus efficaces contre le VIH/SIDA, le dépistage et le traitement en sont aussi !

Malheureusement, les avancées scientifiques ne nous débarrassent pas des discriminations sociales envers les personnes séropositives. Il reste encore un énorme travail d'information à élaborer pour permettre au grand public de mieux comprendre l'état anxiogène de certains malades et de mieux les accepter. A cet égard, nous espérons que la création du Conseil Consultatif pour les Personnes Séropositives permettra de faire avancer le débat et fera évoluer les mentalités vers plus de tolérance et de respect.

Tout le monde peut participer facilement à l'événement en imprimant son ruban via le site Internet de l'événement www.rubansrouges.be - en le plaçant à sa fenêtre, en réalisant des créations artistiques, des photos sur la thématique - ou en portant un ruban rouge distribué gratuitement par les nombreux partenaires du projet.

Le site Internet présente aussi les nombreuses initiatives organisées, donne les relais pour les personnes séropositives et leurs familles et pré-

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le SIDA, SIDA'SOS lance pour la 6^{ème} année consécutive une large campagne de solidarité afin de mobiliser l'ensemble des Belges à montrer leur soutien aux personnes vivant avec le VIH par un geste simple, gratuit et accessible à tous. Concrètement, il s'agit de mobiliser la population afin de couvrir toute la Belgique de rubans rouges pour le 1^{er} décembre.

sente les nombreux partenaires qui prennent part à la Journée mondiale de la lutte contre le SIDA à travers le pays (entreprises publiques et privées, associations dans les secteurs Santé, Jeunesse, Sport, communes, médias, célébrités,...).

En 2015, une campagne d'affichage, la distribution de 300.000 rubans rouges broches et 5.000 rubans au format A3, ainsi que l'implication de plus de 80 associations et entreprises ont permis de mettre en avant cette Journée Mondiale, susciter de nombreuses discussions et lutter contre la sérophobie ambiante.

Durant tout le mois de novembre 2016, SIDA'SOS organisera plusieurs actions de sensibilisation autour de la Journée mondiale de lutte contre le sida : une semaine de prévention pour les écoles secondaires, l'événement Young Creators Against AIDS à Namur, des ateliers créatifs avec les jeunes en décrochage scolaire de Solidarité, des actions avec le partenaire SIDA Forest et autres maisons de jeunes afin de décorer les rues et bâtiments communaux, un marathon coiffure avec le projet Hairdressers against AIDS en collaboration avec L'Oréal, un costume pour le Manneken Pis, sans oublier la participation des volontaires de SIDA'SOS au marathon de natation Swim for Life.

Par ce projet, nous espérons voir la Belgique se couvrir de rubans rouges, symboles de la solidarité envers les personnes touchées par le VIH et celles décédées du SIDA et ce, afin de remettre au cœur du débat cette cause banalisée et éviter une discrimination malheureusement encore trop présente à l'heure actuelle dans notre pays.

Toutes les actions et campagnes organisées autour du 1^{er} décembre par SIDA'SOS et les autres acteurs du secteur seront mises en avant sur le site www.rubansrouges.be.

Vous désirez participer à cet élan de solidarité et nous aider à couvrir la Belgique de manière encore plus large cette année ? N'hésitez pas à nous contacter via info@sidasos.be. Vous y trouverez toutes les informations utiles pour illuminer vos fenêtres, portes ou tout autre support décoratif et apporter votre soutien indispensable à cette cause solidaire.

■ www.sidasos.be



AGENDA

Retrouvez ici quelques-uns des nombreux événements organisés par nos Organisations de Jeunesse.

Les autres sont disponibles dans la section "Agenda" de notre site web ou encore sur notre page Facebook.

Au plaisir de vous y croiser!

ReForm

QUOI ? Après-midi festive et théâtrale avec «Poupette in Bruxelles»

QUAND ? le 26 novembre

OÙ ? Théâtre Marni à Ixelles

INFOS : 02/511 21 06

La Fédération des Étudiants Libéraux

QUOI ? Congrès annuel de la FEL

QUAND ? Le samedi 22 octobre dès 10h30

OÙ ? Au siège du MR, salle du conseil, Avenue de la Toison d'Or 84, 1060 Bruxelles

INFOS : info@etudiantsliberaux.be et www.etudiantsliberaux.be

Besace

QUOI ? La Nuit de l'Obscurité - Une manifestation gratuite, familiale et scientifique pour découvrir l'astronomie

QUAND ? Le 8 octobre, de 18h30 à 24h

OÙ ? Rouge-Cloître à Auderghem

INFOS : Infos : www.besace.be – 02/500 50 40

Les Jeunes MR

QUOI ? Cycle vert des Jeunes MR | Grand Congrès final

QUAND ? Samedi 24 septembre à 12h

OÙ ? au Quartier latin : Rue des Brasseurs 2, 6900 Marche-en-Famenne, Belgique

INFOS : info@jeunesmr.be

Sida'SOS

QUOI ? Young Creators Against Aids

QUAND ? 19 et 20 novembre 2016

OÙ ? @Arsenal Namur

INFOS : Événement gratuit et accessible à tous - Plus d'infos sur www.ycaa.be

Délipro Jeunesse

QUOI ? Kids's Day

QUAND ? le 17 septembre

POUR QUI : De 3 à 14 ans

OÙ ? Ecole du Centre, rue C.Freinet à Pont-à-Celles

INFOS : www.deliprojeunesse.be, info@deliprojeunesse.be ou 071/84 62 12

Les Jeunes Mutualistes Libéraux

QUOI ? Le potager saison 2

QUAND ? Du 01/09/2016 au 30/07/2017

OÙ ? Ecole primaire des Lilas (Berchem-Sainte-Agathe)

INFOS : www.jmlib.be / 02 537 19 03 / info@jmlib.be

Jeunes & Libres

RETROUVEZ TOUTE NOTRE ACTUALITÉ SUR FACEBOOK

FACEBOOK.COM/JEUNESLIBRES